

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure.

Identifiant annonce : 7321384401

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros, représentée par son Directeur, Vincent TOUSSAINT, déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/7321384401>

Cette annonce a été mise en ligne le **3 mars 2023** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AVIS DE MODIFICATIONS

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 16 février 2023, les associés de la société dénommée "SCI ELAUES", Société civile immobilière au capital de 1.524,49 €, dont le siège est à SAINTE MAXIME 83120 - 26 Avenue des Sardinaux, identifiée au SIREN sous le numéro 392 792 586 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de FREJUS, ont décidé du changement de siège de la société à compter du 30 janvier 2023.

Ancien siège : 26 Avenue des Sardinaux - 83120 SAINTE MAXIME.

Nouveau siège : 5 Rue de la Baie d'Hudson - 49300 CHOLET.

Aux termes de ce même acte, les associés ont décidé de la démission de Monsieur Pierre GUNY et Madame Martine GUNY de leurs fonctions de gérants à compter du 30 janvier 2023.

Aux termes de ce même acte, Monsieur David GAIST, demeurant à SEVREMOINE 49450 - 11 Route de la Félixienne "Le Haut Pré" - SAINT MACAIRE EN MAUGES, a été nommé gérant de la "SCI ELAUES", en remplacement de Monsieur Pierre GUNY et Madame Martine GUNY, et ce à compter du 30 janvier 2023.

Aux termes de ce même acte, les associés ont décidé du changement de dénomination sociale de la société à compter du 30 janvier 2023.

Ancienne dénomination : SCI ELAUES

Nouvelle dénomination : SCI LA MADRAGUE

Aux termes de ce même acte, les associés ont décidé du changement de l'objet social à compter du 30 janvier 2023.

Dorénavant l'objet social de la société sera le suivant : "La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise

en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement.

Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

En outre, l'article 1835 du Code civil dispose que les statuts peuvent préciser une raison d'être, constituée des principes dont la société se dote et pour le respect desquels elle entend affecter des moyens dans la réalisation de son activité."

Aux termes de ce même acte, les associés ont décidé de la prorogation de la durée de la personne morale à compter du 30 janvier 2023.

Ancienne durée : 50 ans.

Nouvelle durée : 99 ans

Les statuts seront modifiés en conséquence et la société qui était immatriculée au RCS de FREJUS sous le numéro 392 792 586 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de ANGERS.

Pour avis.

Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

Vincent TOUSSAINT
Directeur de Médialex

